

Questions orales

Évidemment, elle a passé sous silence deux articles du dernier exposé budgétaire du ministre des Finances. Tout d'abord, le gouvernement se propose de récupérer les sommes versées dans le Fonds spécial de relance en prélevant une taxe spéciale de relance. Celle-ci ne sera imposée que dans 12 ou 15 mois, de manière à ne pas nuire au démarrage de la reprise. Le deuxième se trouve dans la deuxième partie du discours, où le ministre des Finances s'engage à aligner la croissance des dépenses publiques sur le taux général de croissance de l'économie. Par ailleurs, le gouvernement s'est comporté depuis cinq ans de façon à respecter cet engagement.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RÉDUIRE SES EMPRUNTS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État aux Finances. Je signale que le chef de l'opposition et le critique financier sont là. Nous attendons le jour où les députés d'en face deviendront d'anciens ministres.

Des voix: Bravo!

M. Cousineau: Parlez pour vous.

Mlle Carney: Le ministre des Finances a déclaré aux États-Unis qu'ils devaient réduire leur déficit budgétaire d'environ 200 milliards afin de faire baisser les taux d'intérêt.

Des voix: La question!

Mlle Carney: Le ministre des Finances a fait valoir que le maintien de taux d'intérêt élevés pourrait étouffer la reprise économique. C'est précisément l'argument que nous invoquons mes collègues conservateurs et moi-même à propos du déficit budgétaire de 31 milliards que prévoit le gouvernement et qui est, toutes proportions gardées, moitié plus élevé que celui des États-Unis. Si le gouvernement pense que des emprunts massifs feront augmenter les taux d'intérêt, qu'ils acculeront les entreprises à la faillite et priveront les travailleurs de leur emploi, pourquoi n'adopte-t-il pas le remède qu'il préconise? Pourquoi ne met-il pas ses belles théories en pratique?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, il est très difficile de savoir quelle est la position . . .

M. Nielsen: Du gouvernement.

M. Cosgrove: . . . de l'opposition officielle quand les candidats à la direction du parti progressiste conservateur proposent au moins huit façons différentes de combler le déficit.

M. Epp: Et vous, que faites-vous?

M. Cosgrove: Il serait intéressant de connaître l'opinion du député. Ce sera la neuvième. Je parierais que les députés d'en face ont sans doute bien d'autres opinions différentes là-dessus.

Pour en revenir à la question, madame le Président, j'ai dit dans ma première réponse que le gouvernement s'inquiétait du

déficit. En fait, le député a reproché au ministre des Finances d'avoir prévu dans le budget la taxe spéciale de relance visant à récupérer les sommes dépensées pour stimuler l'économie, c'est-à-dire pour les projets spéciaux de relance. Le député ne peut pas gagner sur tous les tableaux. Un jour elle se plaint que le gouvernement instaure une taxe pour réduire le déficit et le lendemain elle lui reproche d'accroître le déficit. Quelle est réellement sa position à ce sujet?

● (1420)

LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma troisième question supplémentaire s'adresse au ministre d'État aux Finances. Je suis heureuse que, malgré toutes ses railleries, il reconnaisse en moi le critique financier de mon parti.

Des voix: Bravo!

Mlle Carney: Le ministre des Finances, semble-t-il, a déclaré que le Canada ne modifiera pas sa politique économique par suite de la conférence au sommet, parce que le ministre a maintenant atteint tous les objectifs qu'il s'était fixés pour l'année à venir. Ces objectifs comprennent-ils un taux de chômage de 12.5 p. 100, qui représente deux millions de Canadiens sans travail, 3,700 faillites commerciales pendant les quatre premiers mois de l'année en cours . . .

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. L'honorable représentante exagère. Elle ne pose pas vraiment de questions; elle se contente d'énumérer toutes sortes de chiffres.

Mlle Carney: Madame le Président, j'étais en train de poser ma question . . .

Mme le Président: L'honorable représentante ne doit pas discuter avec la présidence. Je viens de lui dire qu'elle doit poser sa question immédiatement.

Mlle Carney: Les objectifs que le ministre dit avoir atteints comprennent-ils un taux de chômage de 12.5 p. 100, qui équivaut à deux millions de Canadiens sans travail, 3,700 faillites commerciales et une économie vacillante?

Des voix: Règlement!

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, quelles que soient les fonctions dont l'honorable représentante a été chargée provisoirement, je préfère de beaucoup répondre à une conservatrice qui, d'après la façon dont elle est vêtue, penche plutôt du côté des rouges qu'à certains des candidats à la direction du parti conservateur, qui sont très intransigeants à propos du déficit. C'est très difficile de savoir ce que le parti conservateur pense vraiment du déficit.